



Bulletin Municipal

Mai 2017



648 rue Principale Val-Alain, Québec G0S 3H0 (418) 744-3222
municipalitevalalain@globetrotter.net www.val-alain.com

Taxes municipales

La date d'échéance pour le deuxième versement est le **lundi 15 mai 2017**.

F.A.D.O.Q. - Invitation

Nous vous invitons au centre municipal, **tous les jeudis après-midi**, pour venir vous amuser avec nous et jouer au baseball-poche.

Bureau municipal fermé

Le bureau municipal sera **fermé** le **lundi 22 mai 2017**, pour la fête des Patriotes

Gala musical

Le Dimanche **28 mai 2017**, la F.A.D.O.Q. de Val-Alain vous invite à son prochain gala musical de **13h00 à 17h30**.

Informations: Armelle Beaudoin **418 744-3725**

Recyc•Lav est une entreprise qui offre des services de location de conteneur, de ramassage d'objets diversifiés comme les objets encombrants, les débris après construction ou rénovation, ramassage d'électroménagers, de meubles, de déchets de tout genre et bien plus encore.



**CE SERVICE VOUS EST OFFERT
PAR VOTRE MUNICIPALITÉ**

Vous êtes dans le ménage du printemps, contactez Recyc'Lav pour vos gros rebus. Par téléphone au 1.844.881.0084 ou par courriel à info@recyclav.com

Prochaine assemblée du Conseil municipal

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal se tiendra le **lundi 5 juin 2017 à 19h30**.

Prochaine réunion mensuelle des Fermières

Lundi 15 mai à 19h30 pour info : 418-744-3528

Marché aux puces des Fermières

Samedi **27 mai** de 8h à 16h

Tables gratuites pour tous

Hot dog + café sur place

Pour réservation : 418-744-3528

Chiens errants

La municipalité demande à tous les propriétaires de chiens de venir les enregistrer au bureau municipal. En cas de plainte, un chien qui ne porte pas de licence sera capturé par l'inspecteur municipal. Le gardien d'un chien capturé peut en reprendre possession dans les trois (3) jours ouvrables suivant la capture, sur paiement des frais de garde.

Si le chien n'est pas réclamé dans le délai mentionné, le chien devra être euthanasié par un médecin vétérinaire ou vendu, au profit de la municipalité.

BACS DE RÉCUPÉRATION D'EAU ET DE COMPOSTAGE

La municipalité offre des bacs de récupération d'eau de pluie ainsi que des bacs de compostage en vente au prix de 30\$ chacun. Contactez la municipalité au 418-744-3222

SERVICE D'URBANISME : RAPPEL SUR LES PERMIS

Pour toute construction, rénovation, transformation ou agrandissement d'un bâtiment, vous devez faire une **demande de permis** à la municipalité. Il faut aussi obtenir un permis pour l'installation d'un puits, d'un champ d'épuration, d'une piscine, d'un cabanon ou d'une clôture. Nous vous demandons de prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal par téléphone au 418-744-3222 ou par courriel au plcoteva@globetrotter.net

PERMIS DE BRÛLAGE

Pour obtenir un permis de feu, veuillez en faire la demande 48 heures avant la date prévue de brûlage (dépendamment de l'indice d'inflammabilité). Téléphonnez à la municipalité, au 418-744-3222. Nous ferons un suivi auprès de Monsieur Claude Bergeron, Chef des pompiers de Val-Alain.

INSCRIPTIONS TERRAIN DE JEUX

Nous vous rappelons qu'il est important d'inscrire vos enfants rapidement afin que nous puissions planifier notre été. De plus, les paiements devront être reçus en totalité à la municipalité avant le 21 juin 2017.

GARAGE ET ABRIS TEMPORAIRES D'HIVER

La municipalité aimerait vous rappeler que l'installation d'abris temporaire d'hiver est permise du 1^{er} octobre au 1^{er} mai inclusivement. Aidez-nous à garder un environnement agréable pour tous.

Soccer

Le comité d'activités familiales organise encore cette année la ligue de soccer amicale. À noter que toutes les rencontres se dérouleront à Val-Alain

La ligue de soccer amicale démarrera uniquement si le nombre d'inscriptions est suffisant et vous aurez confirmation par téléphone

Pour informations, communiquez avec Nadia Tremblay au 418-744-3321 ou 418-997-4018

Message du Comité floral



Le Comité floral remercie chaudement la population de Val-Alain et des autres municipalités pour leur encouragement lors de notre souper-spaghetti dansant du 22 avril dernier.

Depuis le début (en 2015), nous avons pu mettre à jour plusieurs projets, dont l'installation de potées fleuries qui a passé de 10 à 39 en 2017. Nous avons également aménagé une réplique du pont Caron à l'entrée de Val-Alain avec plantation de fleurs annuelles & tulipes.

Et que dire de nos 200 tulipes plantées l'automne dernier dans le parc de la rotonde au village. Venez les admirer fin-mai et juin.

Cet été nous nous proposons de planter des annuelles au bureau municipal près de l'enseigne lumineuse et aménager l'allée centrale. Nous ajouterons aussi des annuelles après la floraison des tulipes.

À l'hiver, nous embellirons notre village grâce à notre Sapin de Noël et aux décorations d'hiver.

Un merci tout spécial à Mme Anita Rodrigue, la gagnante du concours de décoration hivernale, un prix de 100\$ lui a été remis. Également, un merci à M. André Caron pour sa participation.

Grâce à votre générosité, notre Comité a amassé la jolie somme de 1100\$ pour cette soirée-spaghetti. Ladite somme sera partagée en nos différents projets. Et de repeindre le pont Caron? Ce projet se fera dans le futur.

Encore une fois un gros merci.

Le Comité floral de Val-Alain



Le retour du merle bleu

Samedi le 27 mai, à 13h, chez Claudette & Bill au 723 rue des Sables, se tiendra la conférence "Pour attirer le Merle bleu dans votre cours".

Il reste encore quelques places disponibles et s'il pleut, le tout sera reporté au dimanche 28 mai.

Au plaisir de vous voir, apportez vos chaises & crayons.

Claudette & Bill pour le Comité floral

AUTOROUTE 20 OUEST – VAL-ALAIN

RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE EN BÉTON

Lévis, le 2 mai 2017 — Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de reconstruction de la chaussée se tiendront sur l'autoroute 20 ouest, à Val-Alain, du 8 mai au 29 septembre 2017. Ces travaux, débutés en 2016, consistent en la reconstruction de la chaussée en béton.

Les opérations se dérouleront de jour, de soir et de nuit, du lundi au vendredi. Selon les phases de travaux, les voies de circulation seront déviées sur l'accotement ou sur la chaussée opposée, soit en direction est. En tout temps, deux voies de circulation demeureront disponibles dans chaque direction. Des fermetures d'une voie sur deux pourraient être en vigueur au besoin, et ce, en dehors des périodes de pointe.

De 2017 à 2019, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira plus de 4,6 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Service des communications

Direction de la Chaudière-Appalaches
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
1156, boulevard Guillaume-Couture
Lévis (Québec) G6W 5M6
Téléphone : 418-839-5581
c_dca_at@transport.gouv.qc.ca

Le mot de Bienvenue...

Ça bouge à Val-Alain !

Refondation de la corporation de développement économique de Val-Alain (CDE)

Près de 140 personnes ont participé à l'assemblée générale de refonte de la CDE. De nouveaux statuts et règlements ont été adoptés et de nouveaux administrateurs ont été élus ou nommés par les différents collèges électoraux identifiés dans les nouvelles procédures. Un GROS merci aux administrateurs qui quittent le navire. Merci pour votre disponibilité et votre implication à rendre Val-Alain vivante. Bienvenue aux nouveaux administrateurs qui se joignent à l'équipe. Plein de dossiers sont sur la table, dont la démarche de planification stratégique à laquelle toute la population sera invitée à participer à l'automne. Merci à Isabelle Rabouin du CLD pour sa précieuse collaboration. Merci à tous ceux qui ont participé à la rencontre. Un merci particulier au président sortant, monsieur Jean-Jacques Stark.

Piste de sentiers pédestres

La municipalité, en continuité avec la démarche "municipalité amie des aînées" et la politique familiale locale, veut aménager le boisé derrière l'école en des sentiers pédestres pour favoriser les saines habitudes de vie, les liens entre les générations et simplement le plaisir de circuler en forêt en longeant une belle rivière... Nous complétons le dossier de présentation du projet pour le ministère de l'Environnement avec l'aide de la MRC. Dès que les autorisations seront données, nous allons lancer l'aménagement des sentiers. Nous aurons besoin de votre collaboration pour aménager l'esthétique des sentiers et des différents points de vue.

Skate parc

La municipalité a effectué l'achat de onze modules de skate parc pour 2000 \$ à la ville de Plessisville. Nous en prendrons possession sous peu. La livraison sera gracieusement effectuée par Damien Trépanier et par Sébastien Gauthier (Glissières JTD). Un gros merci pour leur temps et pour leur implication. C'est le comité des loisirs, avec certains jeunes du village qui ont reçu le mandat de peindre les modules. Ils seront ensuite installés sur la patinoire et seront accessibles pour tous. Un beau projet qui rassemble les jeunes, le comité des loisirs, la municipalité et certains entrepreneurs d'ici.

Balayage des rues et comblement des nids de poule

Nous avons terminé le balayage des rues et le comblement des nids de poule. Nous sommes une des premières municipalités de la région à avoir complété cet exercice. Félicitations à l'équipe de volerie. Tout n'est pas parfait, mais nous y travaillons fort; il faut y aller par étape et en fonction du budget disponible. Pour cette année, il est prévu de faire la réfection de la route vers Lyster et du premier rang. Entre autres choses, la réfection du rang 3 est prévue pour l'année prochaine.

Salutations,

Jean-François Bienvenue,
Directeur Général et Secrétaire-Trésorier

LE 20 MAI, ON RÉCUPÈRE !

Quand ? Samedi, 20 mai de 9h à 12h

Où ? Lotbinière : Garage municipal (19, route Commerciale)
Saint-Agapit : Garage municipal (1138, rue Daigle)
Saint-Janvier-de-Joly : Bureau municipal (729, rue des Loisirs)
Saint-Sylvestre : Caserne incendie (accès par la rue Bilodeau)
Écocentre de Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour) (9h à 16h)
Écocentre de Saint-Patrice-de-Beaurivage (rue du Parc) (9h à 12h)
Écocentre de Deschailions-sur-Saint-Laurent (1995, route Marie-Victorin) (9h à 12h)

C'EST LE MOMENT DE VOUS DÉPARTIR DE VOS...



Produits électroniques



Peinture et teinture résidentielle,
vernys, laque, aérosol, solvant



Lampes fluocompactes



Contenants fermés d'huile à
moteur et végétale



Piles et batteries rechargeables
ou à usage unique, piles de
cellulaire

*Service offert aux citoyens de la MRC de
Lotbinière et des municipalités de
Deschailions-sur-St-Laurent,
Fortierville, Parisville et Sainte-
Françoise seulement.*



Municipalité de Val-Alain

AVIS PUBLIC **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2017 le conseil a adopté les projets de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT N° 162-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 128-2007 VISANT À PERMETTRE L'UTILISATION DE PIEUX VISSÉS COMME ÉLÉMENT DE FONDATION ET INTRODUIRE DES NORMES RELATIVES À LA QUALITÉ STRUCTURALE ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS.

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 164-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 126-2007 VISANT À MODIFIER LES USAGES RÉSIDENTIELS PERMIS DANS LA ZONE DE RÉSERVE RÉSIDENTIELLE R-11 (RUE DES SABLES), AJUSTER LES MARGES DE REcul AVANT MINIMALES ET MAXIMALES DANS TOUTES LES ZONES ET MODIFIER LES NORMES RELATIVES À LA HAUTEUR ET LA SUPERFICIE OCCUPÉE PAR UN BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE À L'USAGE RÉSIDENTIEL (GARAGE ET REMISE) DANS TOUTES LES ZONES

ET

PROJET DE RÈGLEMENT N° 165-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 126-2007 VISANT À REMPLACER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LA PROTECTION DES BOISÉS ET LES COMPOSTEURS À CARCASSES D'ANIMAUX ET RÉGLEMENTER L'IMPLANTATION DE COMPOSTEURS À CARCASSES D'ANIMAUX

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **5 juin 2017, à 19 heures** au **1245 2^e Rang**. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le résumé des projets de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au **648 rue Principale** aux heures normales de bureau.
3. Les projets de règlement contiennent des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
4. Les projets de règlement no. 162-2017 et 165-2017 concernent l'ensemble du territoire de la Municipalité. Le projet de règlement no. 164-2017 concerne le secteur de la rue des Sables ainsi que l'ensemble du territoire de la Municipalité. L'illustration des secteurs spécifiquement touchés par chacune des dispositions peut être consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Donné à Val-Alain, le 10 mai 2017

Jean-François Bienvenue
D. g. et Sec.-très.

FÊTE DE LA PÊCHE À VAL-ALAIN

SAMEDI 3 JUIN 2017



Fondation de la faune du Québec



Le 3 juin 2017, la municipalité de Val-Alain organise la fête de la pêche en partenariat avec l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne et plusieurs partenaires et bénévoles.

Au cours de cette journée, et grâce à la contribution de la Fondation de la Faune du Québec, une activité sera offerte aux enfants grâce au programme « Pêche en herbe/Canadian Tire ». À ce titre, une centaine de jeunes **âgés de 6 à 17 ans** pourront recevoir une formation sur l'habitat du poisson et la réglementation autour de la pêche. Cette formation leur permettra d'obtenir une canne à pêche ainsi qu'un permis qui leur permettra de pêcher jusqu'à l'âge de 18 ans, et ce, gratuitement. Plus de 1 600 truites serontensemencées pour cette occasion.

Les plus petits, n'étant pas admissibles aux critères du programme, pourront tout de même pêcher avec leur équipement dans une section du lac Lapierre sera aménagé pour leur sécurité. Vous pouvez réserver la participation à cette activité pour les jeunes de 6 à 17 ans de votre famille (sous toutes réserves des places disponibles), en communiquant auprès de la municipalité.

Votre jeune ne pourra recevoir de permis s'il en a déjà reçu un lors d'une autre activité similaire.

*Un formulaire d'inscription sera disponible au bureau municipal ainsi que sur le site internet : www.val-alain.com

Pour information, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418 744-3222 ou par courriel à l'adresse suivante : infova@globetrotter.net

